
Fiches thématiques

Cadrage européen

Avertissement

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

n.d.	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

6.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2011, l'Union européenne à 27 (UE) compte 502,5 millions d'habitants. La population de l'UE progresse de près de 3 ‰ par rapport au 1^{er} janvier 2010 (+ 1,4 million) mais les situations sont très contrastées selon les pays : si la population augmente nettement au Luxembourg, en Suède, en Belgique, à Malte ou au Royaume-Uni (plus de + 6 ‰), elle diminue en revanche fortement dans certains pays comme la Lituanie, la Lettonie ou la Bulgarie. Ces évolutions s'inscrivent dans la tendance de ces dernières années.

La croissance de la population européenne est portée pour près des deux tiers par le **solde migratoire**, notamment dans les pays européens dont la population augmente. À cet égard, la France se démarque de la plupart des autres pays puisque c'est le **solde naturel** qui contribue le plus à l'accroissement total de sa population. C'est également le cas au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, et surtout, en Irlande. Dans ce pays, qui détient le record de fécondité en Europe, la contribution du solde naturel à la hausse de la population est bien sûr élevée. Jusqu'en 2008, le solde migratoire contribuait également positivement à l'évolution de la population, mais, depuis 2009, cette contribution est négative. La crise économique a freiné les migrations vers l'Irlande, et a au contraire incité un certain nombre d'habitants à émigrer. Ce constat est également valable pour l'Islande, autre pays fortement touché par la crise (ce pays n'appartient pas à l'UE mais à l'Espace économique européen).

Comme les années précédentes, la fécondité reste très contrastée au sein de l'Union européenne : en 2009, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** oscille entre 1,31 enfant par femme en Lettonie et 2,07 en Irlande. La

fécondité est plutôt élevée en Europe de l'Ouest et du Nord et faible en Europe de l'Est et du Sud, ainsi qu'en Allemagne et en Autriche. La France est en tête des pays européens pour la fécondité avec l'Irlande.

La part des naissances hors mariage continue de progresser en Europe : la moyenne européenne est de 37 % en 2009 (+ 1 point par rapport à 2008). Là aussi, la situation est très différente selon les pays : plus de la moitié des naissances ont lieu hors mariage en Estonie, en Suède, en France, en Bulgarie ou en Slovénie, mais à peine 7 % en Grèce et 12 % à Chypre.

L'**espérance de vie à la naissance** progresse dans tous les pays de l'UE en 2009, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes : en moyenne, une femme née en 2009 peut espérer vivre jusqu'à 82,6 ans et un homme 76,7 ans, dans les conditions de mortalité actuelles ; c'est 3 mois de plus qu'en 2008. En France, l'espérance de vie des femmes est l'une des plus longues de l'UE, avec l'Espagne et l'Italie ; l'espérance de vie des hommes se situe au-dessus de la moyenne européenne mais reste légèrement en dessous de la moyenne de l'Europe des 15, loin derrière celle des hommes de Suède ou d'Italie.

L'augmentation continue de l'espérance de vie contribue au vieillissement de la population européenne : la part des 65 ans ou plus progresse régulièrement ; ils représentent 17,4 % de la population au 1^{er} janvier 2010 (17,2 % au 1^{er} janvier 2009 et 15,6 % il y a 10 ans). Avec l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom, ce vieillissement va s'accélérer. En France, le poids des seniors est comparable à la moyenne européenne ; c'est en Allemagne qu'il est le plus élevé (20,7 %) et en Irlande qu'il est le plus faible (11,3 %). ■

Définitions

Solde migratoire, solde naturel, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie à la naissance : voir *fiche 2.1*.

Pour en savoir plus

- « 502,5 millions d'habitants dans l'UE27 au 1^{er} janvier 2011 », *Communiqué de presse* n° 110/2011, Eurostat, juillet 2011.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Portrait de la population »), *fiche 2.1*.

1. Quelques indicateurs démographiques dans l'Union européenne

	Population au 1 ^{er} janvier 2011 (en milliers)	Évolution entre 2010 et 2011 (en %)			Part des naissances hors mariage en 2009 (en %)	Part des 65 ans ou plus au 1 ^{er} janvier 2010 (en %)	Espérance de vie à la naissance en 2009 ² (en années)	
		Accroissement naturel	Migrations ¹	Total			Femmes	Hommes
Allemagne	81 752	-2,3	1,6	-0,6	32,7	20,7	82,8	77,8
Autriche	8 404	0,2	3,3	3,5	39,4	17,6	83,2	77,6
Belgique	10 918	2,1	5,1	7,2	45,7	17,2	82,8	77,3
Bulgarie	7 505	-4,6	-3,2	-7,8	53,4	17,5	77,4	70,1
Chypre	804	5,7	-4,1	1,6	11,7	13,1	83,6	78,6
Danemark	5 561	1,6	4,0	5,6	46,8	16,3	81,1	76,9
Espagne	46 153	2,2	1,4	3,6	34,5	16,8	84,9	78,6
Estonie	1 340	0,0	0,0	0,0	59,2	17,1	80,2	69,8
Finlande	5 375	1,9	2,6	4,4	40,9	17,0	83,5	76,6
France	65 027	4,4	1,2	5,5	53,7	16,6	84,4	77,7
Grèce	11 330	0,8	1,3	2,2	6,6	18,9	82,7	77,8
Hongrie	9 986	-4,0	1,2	-2,8	40,8	16,6	78,4	70,3
Irlande	4 480	10,3	-7,5	2,8	33,3	11,3	82,5	77,4
Italie	60 626	-0,4	5,2	4,7	23,5	20,2	84,5	79,1
Lettonie	2 230	-4,8	-3,5	-8,4	43,5	17,4	78,0	68,1
Lituanie	3 245	-2,0	-23,7	-25,7	28,0	16,1	78,7	67,5
Luxembourg	512	4,2	15,1	19,3	32,1	14,0	83,3	78,1
Malte	418	2,4	5,4	7,8	27,4	14,8	82,7	77,8
Pays-Bas	16 655	2,9	1,9	4,8	43,3	15,3	82,9	78,7
Pologne	38 200	0,9	-0,1	0,9	20,2	13,5	80,1	71,5
Portugal	10 637	-0,4	0,4	-0,1	38,1	17,9	82,6	76,5
République tchèque	10 533	1,0	1,5	2,5	38,8	15,2	80,5	74,2
Roumanie	21 414	-2,2	0,0	-2,3	28,0	14,9	77,4	69,8
Royaume-Uni	62 436	3,9	2,6	6,6	46,3	16,4	82,5	78,3
Slovaquie	5 435	1,3	0,6	1,9	31,6	12,3	79,1	71,4
Slovénie	2 050	1,5	0,0	1,6	53,6	16,5	82,7	75,9
Suède	9 416	2,7	5,3	8,0	54,4	18,1	83,5	79,4
Union européenne	502 442	1,0	1,7	2,7	36,6	17,4	82,6	76,7

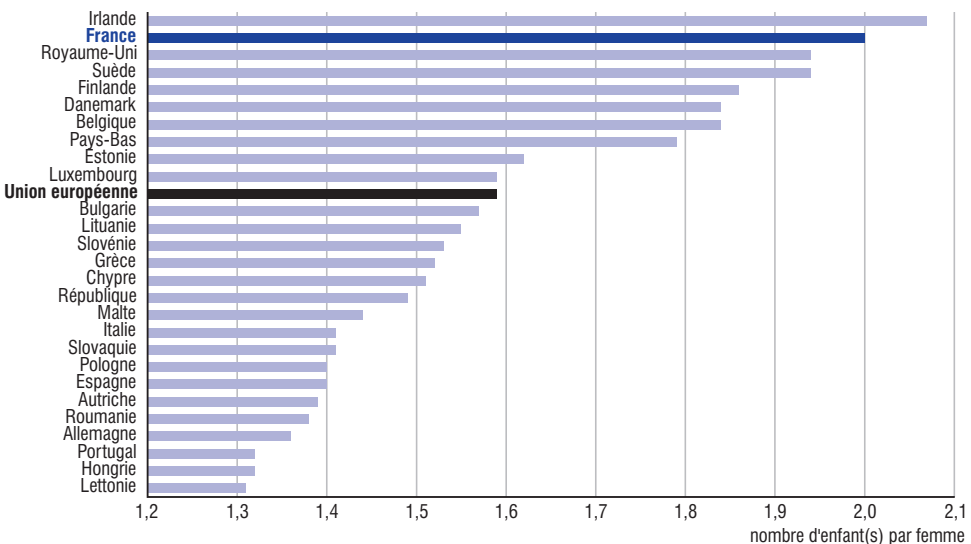
Note : les nouvelles collectivités d'Outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont pas incluses dans les données de la France reprises ici, mais le sont dans les données publiées par Eurostat car ces territoires font partie de l'Union européenne.

1. Y compris ajustements de population.

2. Italie : données 2008.

Source : Eurostat (extraction des données en août 2011), sauf France : estimations de population arrêtées à fin 2010.

2. Indicateur conjoncturel de fécondité dans les pays de l'Union européenne en 2009



Source : Eurostat (extraction des données en mai 2011).

6.2 Éducation

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Cinq questions prioritaires dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle font l'objet d'objectifs chiffrés : la généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, la réduction des sorties précoces, l'amélioration des compétences de base en lecture, l'augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie et le développement de la formation des adultes. En 10 ans, la situation s'est améliorée sur chacune de ces questions, mais les objectifs chiffrés n'ont pas tous été atteints.

En 2010, 79 % des jeunes de l'UE âgés de 20 à 24 ans sont titulaires d'un diplôme du second cycle du secondaire. La cible visée pour 2010 était de 85 % sur l'ensemble de l'UE. Cette proportion atteint 83 % en France, plus de 90 % en Pologne ou en République tchèque mais moins de 60 % au Portugal ou à Malte.

14 % des jeunes de l'UE sont **sortants précoces** en 2010. L'objectif défini au sommet de Lisbonne était de faire passer cette proportion sous le seuil de 10 % en 2010. En France, la proportion de sortants précoces est de 12 % ; elle avoisine 30 % au Portugal et en Espagne et dépasse 30 % à Malte, tandis que la Slovaquie, la République tchèque, la Pologne, la Lituanie ou l'Autriche ont atteint la cible.

Entre 2000 et 2009, la proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles **compétences en lecture** devait baisser de 20 %. L'objectif est loin d'être atteint et cette proportion a même eu

plutôt tendance à augmenter dans de nombreux pays. Sur les 17 pays pour lesquels les comparaisons ont pu être faites, seuls quatre ont atteint l'objectif (la Hongrie, la Lettonie, la Pologne et le Portugal). En France, la proportion de jeunes présentant de faibles compétences en lecture est de 19,8 % en 2009. Elle est de 8,1 % en Finlande, comprise entre 14 et 16 % aux Pays-Bas, en Pologne et au Danemark mais supérieure à 23 % en République tchèque et en Autriche.

En termes de capacités scientifiques, la cible d'une augmentation de 15 % des flux de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologies en dix ans a été atteinte dès 2003. Enfin, un autre objectif vise à développer la formation tout au long de la vie. Ainsi, la cible définie au sommet de Lisbonne était de porter à 12,5 % en 2010 la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont suivi un cours ou une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans les établissements d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités, etc.) ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises, etc.). En 2010, cette proportion au sein de l'UE est de 9 %. La proportion en France (5 %) est très inférieure à ce que l'on peut observer dans les pays scandinaves, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas ou même en Slovénie et en Autriche, pays qui ont atteint la cible.

Sur l'ensemble de ces indicateurs, quel que soit le pays de l'UE, les femmes sont en meilleure position que les hommes, sauf pour les diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologies où elles sont minoritaires. ■

Définitions

Sortants précoces : jeunes âgés de 18 à 24 ans, ayant arrêté leurs études en premier cycle de l'enseignement secondaire ou en deçà ou n'ayant pas « réussi » le second cycle, soit parce qu'ils ont abandonné avant leur dernière année, soit parce qu'ils ont échoué au diplôme. En France, le taux de sortants précoces mesure la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme supérieur. Ce taux est calculé à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (enquête Emploi en France).

Compétences « de base » en lecture : elles permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de littéracie du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA), soumis à des enfants de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2009 du test.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2011, Depp, à paraître.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation », édition 2011, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- « Progress towards the Lisbon objectives in education and training », rapport 2010, Eurostat, en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne en matière d'éducation et de formation professionnelle en 2010

en %

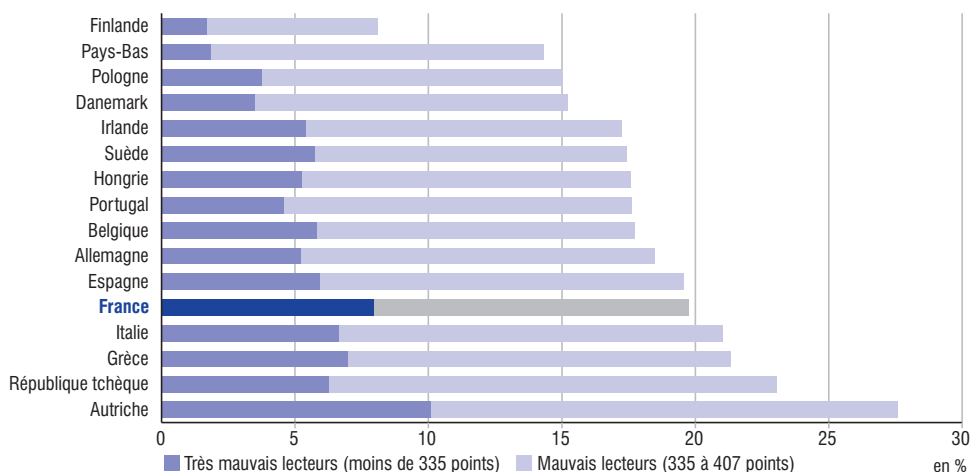
	Jeunes (20-24 ans) titulaires d'un diplôme du second cycle du secondaire	Jeunes (18-24 ans) sortants précoces	Adultes (25-64 ans) ayant suivi un enseignement ou une formation au cours du mois précédant l'enquête
Allemagne	74,4	11,9	7,7
Autriche	85,6	8,3	13,7
Belgique	82,5	11,9	7,2
Bulgarie	84,4	13,9	1,2
Chypre	86,3	12,6	7,7
Danemark	68,3	10,7	32,8
Espagne	61,2	28,4	10,8
Estonie	83,2	11,6	10,9
Finlande	84,2	10,3	23,0
France	82,8	12,8	5,0
Grèce	83,4	13,7	3,0
Hongrie	84,0	10,5	2,8
Irlande	88,0	10,5	6,7
Italie	76,3	18,8	6,2
Lettonie	79,9	13,3	5,0
Lituanie	86,9	8,1	4,0
Luxembourg	73,4 ^p	7,1 ¹	13,4
Malte	53,3 ^p	36,9 ^p	5,7
Pays-Bas	77,6 ²	10,1 ²	16,5 ²
Pologne	91,1	5,4	5,3
Portugal	58,7	28,7	5,8 ^p
République tchèque	91,9	4,9	7,5
Roumanie	78,2	18,4	1,3
Royaume-Uni	80,4	14,9	19,4
Slovaquie	93,2	4,7	2,8
Slovénie	89,1	5,0 ¹	16,2
Suède	85,9 ^p	9,7 ^p	24,5 ^p
Union européenne	79,0	14,1	9,1
Cible 2010	85,0	10,0	12,5

1. Données de l'année précédente.

2. Réserves d'Eurostat.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2009



Lecture : en France, selon les tests de littéracie de l'enquête PISA de 2009, 8,0 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 11,8 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 19,8 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Source : calculs OCDE à partir des données du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA).

6.3 Emploi et chômage

En 2010, 64,2 % des habitants de l'Union européenne à 27 (UE) âgés de 15 à 64 ans ont un emploi. Les répercussions de la crise économique sur l'emploi se poursuivent en 2010, même si la baisse du **taux d'emploi** est moins forte que l'année précédente (-0,4 point en 2010 après -1,3 point en 2009).

Le taux d'emploi des hommes (70,1 %) est supérieur de 12 points à celui des femmes (58,2 %) en 2010. Cet écart a fortement diminué depuis deux ans (-2 points) car l'emploi masculin a été plus durement touché par la crise que l'emploi féminin. Cette diminution est conjoncturelle, mais par ailleurs l'écart de taux d'emploi entre hommes et femmes tend structurellement à se réduire : il était de 19 points en 2000. Cet écart s'observe dans tous les pays mais à des degrés variables. Il est de moins de 5 points en Finlande et en Suède depuis plusieurs années ; il dépasse toujours 20 points en Grèce, en Italie et à Malte. Dans les pays où le marché du travail a été le plus durement touché par la crise, comme l'Espagne, l'Irlande, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie, l'écart mesuré en 2010 est moins élevé que d'habitude car il est actuellement diminué par les fortes pertes d'emploi masculin.

Les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi, fixés au début des années 2000 lors des Conseils européens de Lisbonne et de Stockholm, prévoyaient d'atteindre en 2010 un taux d'emploi global de 70 % et un taux d'emploi féminin de 60 %. La dégradation du marché du travail depuis deux ans a entravé la convergence des taux d'emploi vers ces critères, et certains pays qui les remplissaient en 2008 sont repassés en dessous du seuil. En 2010, cinq pays atteignent ces objectifs : l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède. Chypre, l'Estonie, la Finlande, le Portugal, la Slovénie et le Royaume-Uni remplissent seulement l'objectif en termes d'emploi féminin.

Au sein de l'UE, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans a fortement pâti de la

crise : il s'élève à 34,1 % contre 37,5 % en 2008. Cette moyenne masque de fortes disparités : alors que moins de 25 % des jeunes sont en emploi en Espagne, en Italie, en Grèce, au Luxembourg et dans certains pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie), ils sont plus de 50 % en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. Le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) se situe quant à lui à 46,3 %, en dessous de l'objectif européen de 50 % pour cette année. Neuf pays de l'UE dépassent ce seuil en 2010, et parfois nettement comme en Suède où 70 % des 55 à 64 ans ont un emploi. En revanche, dans huit pays, dont la France, le taux d'emploi des seniors est en deçà de l'objectif de plus de 10 points.

Parmi les européens qui ont un emploi, 19,2 % travaillent à temps partiel en 2010. Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas où il représente près de la moitié de l'emploi. Il est élevé en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, au Royaume-Uni et en Suède où il compte pour environ 25 % de l'emploi. En revanche, il reste relativement peu répandu dans les pays de l'Est de l'Europe. 14,0 % de salariés de l'UE sont en contrat à durée déterminée. En Espagne, en Pologne et au Portugal, la part des contrats à durée déterminée dépasse 20 %, alors qu'elle est inférieure à 5 % en Bulgarie, en Estonie, en Lituanie et en Roumanie.

Le **taux de chômage** de l'UE augmente de nouveau en 2010 : en moyenne annuelle, il s'élève à 9,7 %, après 9,0 % en 2009 et 7,1 % en 2008. L'Espagne est le pays le plus touché par la dégradation du marché du travail : le taux de chômage a presque doublé depuis deux ans ; il dépasse les 20 % en 2010. Le taux de chômage est également en forte hausse en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, il se situe en 2010 au-dessus de 15 %. Il reste en revanche inférieur à 5 % en Autriche, au Luxembourg et aux Pays-Bas. ■

Définitions

Taux d'emploi, taux de chômage : voir *fiches 3.2, 3.3 et 3.4.*

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d' eurostat 2010 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « European Union Labour Force Survey - Annual results 2010 », *Statistics in focus*, n°30/2011, Eurostat, juin 2011.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Premier bilan 2010-2011 »), *fiches 3.2, 3.3, 3.4.*

1. Taux d'emploi et indicateurs sur l'emploi en 2010

en %

	Taux d'emploi					Part de l'emploi à temps partiel ¹	Part des salariés en contrat à durée déterminée ²
	15-64 ans			15-24 ans	55-64 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble				
Allemagne	76,0	66,1	71,1	46,2	57,7	26,2	14,7
Autriche	77,1	66,4	71,7	53,6	42,4	25,2	9,3
Belgique	67,4	56,5	62,0	25,2	37,3	24,0	8,1
Bulgarie	63,0	56,4	59,7	22,2	43,5	2,4	4,5
Chypre	76,6	63,0	69,7	33,8	56,8	9,3	13,5
Danemark	75,8	71,1	73,4	58,1	57,6	26,5	8,6
Espagne	64,7	52,3	58,6	24,9	43,6	13,3	24,9
Estonie	61,5	60,6	61,0	25,7	53,8	11,0	3,7
Finlande	69,4	66,9	68,1	38,8	56,2	14,6	15,5
France³	68,1	59,7	63,8	30,3	39,7	17,8	15,1
Grèce	70,9	48,1	59,6	20,4	42,3	6,4	12,4
Hongrie	60,4	50,6	55,4	18,3	34,4	5,8	9,7
Irlande	63,9	56,0	60,0	30,5	50,0	22,4	9,3
Italie	67,7	46,1	56,9	20,5	36,6	15,0	12,8
Lettonie	59,2	59,4	59,3	26,4	48,2	9,7	6,8
Lituanie	56,8	58,7	57,8	19,2	48,6	8,1	2,4
Luxembourg	73,1	57,2	65,2	21,2	39,6	17,9	7,1
Malte	72,4	39,3	56,1	44,8	30,2	12,5	5,7
Pays-Bas	80,0	69,3	74,7	63,0	53,7	48,9	18,5
Pologne	65,6	53,0	59,3	26,3	34,0	8,3	27,3
Portugal	70,1	61,1	65,6	28,5	49,2	11,6	23,0
République tchèque	73,5	56,3	65,0	25,2	46,5	5,9	8,9
Roumanie	65,7	52,0	58,8	24,3	41,1	11,0	1,1
Royaume-Uni	74,5	64,6	69,5	47,6	57,1	26,9	6,1
Slovaquie	65,2	52,3	58,8	20,6	40,5	3,9	5,8
Slovénie	69,6	62,6	66,2	34,1	35,0	11,4	17,3
Suède	75,1	70,3	72,7	38,7	70,5	26,4	15,8
Union européenne	70,1	58,2	64,2	34,1	46,3	19,2	14,0

1. Parmi l'ensemble des personnes en emploi.

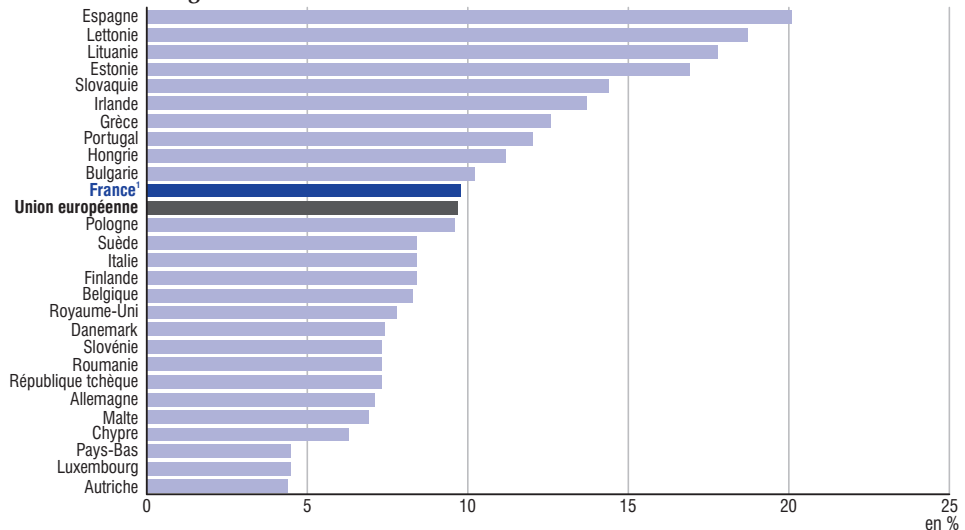
2. Parmi l'ensemble des salariés.

3. France métropolitaine.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : Eurostat ; Insee pour la France (sauf part des salariés en CDD : Eurostat), enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en août 2011)

2. Taux de chômage en 2010



1. Les données portent sur la France (métropole + DOM) et les 15-74 ans. Elles diffèrent donc de celles de la fiche 3.4 qui porte sur la France métropolitaine et les 15 ans ou plus.

Champ : population des ménages, personnes de 15 à 74 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en août 2011).

6.4 Salaires et revenus

Dans l'Union européenne à 27 (UE) en 2009, le **salaire brut** moyen d'un salarié qui travaille à temps complet dans l'industrie ou les services marchands est compris entre 4 090 euros par an en Bulgarie et 56 040 euros par an au Danemark, soit près de 14 fois plus. Dans l'ensemble, le salaire brut annuel moyen est inférieur à 10 000 euros dans les pays d'Europe de l'Est, compris entre 10 000 et 30 000 euros dans les pays du Sud de l'Europe et supérieur à 30 000 euros dans les autres pays de l'UE. Si les pays du Sud et de l'Est de l'Europe ont pour l'instant un salaire brut moyen plus faible, la situation évolue dans le sens d'un rattrapage.

Le **niveau de vie** annuel moyen pour l'ensemble de l'UE s'élève à 16 830 euros en 2009. Le niveau de vie d'une personne comprend les salaires et l'ensemble des autres revenus de son ménage (y compris les prestations sociales, et, en négatif, les impôts directs) et tient compte de la composition de ce ménage. Les niveaux des prix sont très variables d'un pays à l'autre, aussi, pour pouvoir comparer le niveau de vie moyen des pays européens, il faut connaître la quantité moyenne de biens que l'on peut se procurer au sein de chaque pays. On utilise la **parité de pouvoir d'achat (PPA)** qui permet la traduction des valeurs en euros en valeurs comparables. Ainsi, le niveau de vie en PPA est 7,7 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Roumanie. Mis à part ces deux pays aux valeurs extrêmes, le niveau de vie (en PPA) en Europe de l'Ouest et du Nord est en moyenne 1,3 fois plus élevé qu'en Europe Centrale et du Sud, et 2,4 fois plus élevé qu'en Europe de l'Est ou dans les pays baltes.

Le **seuil de pauvreté** est fixé à 60 % du niveau de vie médian dans chaque pays. En parité de pouvoir d'achat, il est de 16 230 euros par an au Luxembourg et de moins de 3 500 euros par an en Bulgarie et en Roumanie. Plus généralement, le seuil de pauvreté en PPA est de l'ordre de 10 000 à 12 000 euros par an dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, il est compris entre 5 000 et 10 000 euros par an dans les pays d'Europe du Sud et même inférieur à 5 000 euros dans les pays d'Europe de l'Est et les pays baltes.

Le **taux de pauvreté** est de 16 % dans l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de relation directe entre le niveau de vie moyen observé dans un pays et le taux de pauvreté de ce même pays : la pauvreté étant définie de manière relative, la répartition des revenus et les inégalités entre les personnes entrent principalement en compte. Ainsi, bien que la République tchèque, la Slovaquie ou la Hongrie aient des niveaux de vie moyen relativement faibles, leurs taux de pauvreté restent relativement modérés (entre 9 et 12 %). Au contraire, parmi les pays où le taux de pauvreté est le plus élevé, on trouve le Royaume-Uni (17 %), alors que le niveau de vie moyen y est l'un des plus élevés de l'UE, et l'Espagne et la Grèce (20 %) qui sont situés dans la moyenne de l'UE en termes de niveau de vie. Les pays scandinaves, l'Autriche, la France et les Pays-Bas ont à la fois un niveau de vie moyen élevé (supérieur à 18 000 euros en PPA) et un taux de pauvreté relativement faible (inférieur à 15 %). En revanche, les pays baltes, la Bulgarie et la Roumanie conjuguent un niveau de vie faible (inférieur à 10 000 euros en PPA) et une pauvreté élevée (souvent supérieure à 20 %). ■

Définitions

Salaires brut : le salaire brut inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur, y compris cotisations sociales et impôts dus par le salarié mais hors cotisations sociales patronales. Les écarts de salaires entre pays dépendent donc en partie de la répartition entre prélèvements sociaux et fiscaux dans chaque pays.

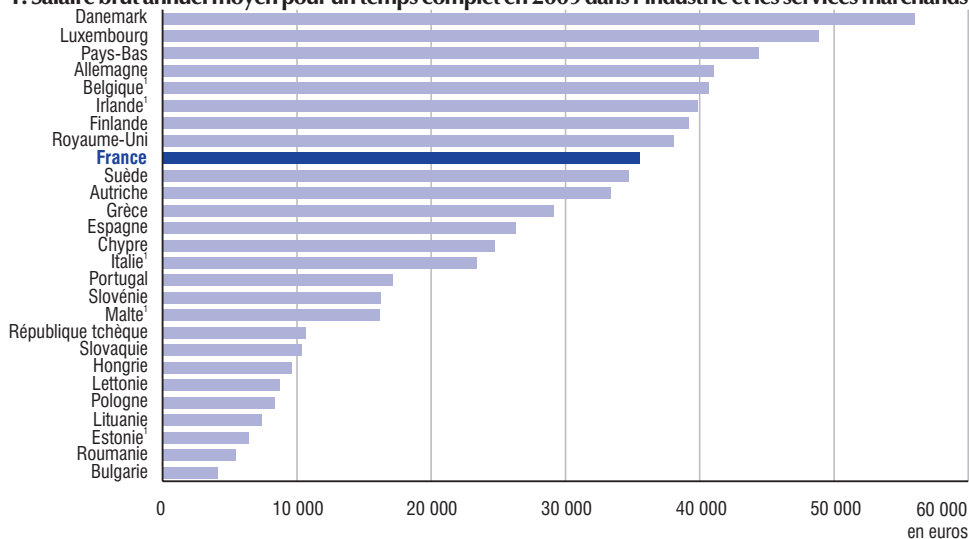
Parité de pouvoir d'achat (PPA) : taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune (correspondant au niveau moyen des prix dans l'UE) les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même panier de biens et services.

Niveau de vie, seuil de pauvreté, taux de pauvreté : voir fiche 4.4.

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'eurostat 2011 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « The social situation in the European Union 2009 », *Livres statistiques*, Eurostat, juillet 2010.
- « Income and living conditions in Europe », *Livres statistiques*, Eurostat, décembre 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Salaires et niveaux de vie », fiches 4.1, 4.4, 4.5, 6.5.

1. Salaire brut annuel moyen pour un temps complet en 2009 dans l'industrie et les services marchands



1. Estonie : données 2005 ; Italie : données 2006 ; Irlande : données 2007 ; Belgique et Malte : données 2008.

Champ : salariés à temps complet, sauf Estonie, Chypre, Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovenie : salaire moyen en équivalents-temps plein ; secteurs de l'industrie et des services marchands nomenclature Nace rév. 2, sauf Estonie, Italie, Irlande : Nace rév. 1.1 ; entreprises de 10 salariés ou plus sauf Autriche, Belgique, Chypre, Malte, Pologne, République tchèque.

Source : Eurostat (extraction des données en septembre 2011).

2. Niveau de vie et pauvreté dans l'Union européenne en 2009

	Niveau de vie annuel moyen		Seuil de pauvreté ¹		Taux de pauvreté (en %)
	En euros	En parité de pouvoir d'achat	En euros	En parité de pouvoir d'achat	
Allemagne	21 220	20 510	11 150	10 780	16
Autriche	22 110	20 970	11 930	11 320	12
Belgique	21 000	19 030	11 590	10 500	15
Bulgarie	3 280	6 670	1 700	3 450	22
Chypre	19 660	22 150	10 460	11 790	16
Danemark	25 830	18 490	14 960	10 710	13
Espagne	14 950	15 710	7 980	8 390	20
Estonie	7 210	9 280	3 730	4 800	20
Finlande	23 120	19 060	12 580	10 370	14
France²	23 340	20 850	11 860	10 590	13
Grèce	13 510	14 840	6 900	7 580	20
Hongrie	5 200	7 500	2 840	4 100	12
Irlande	25 640	20 100	13 470	10 560	15
Italie	17 960	17 460	9 380	9 120	18
Lettonie	6 630	8 870	3 280	4 400	26
Lituanie	5 890	8 940	2 890	4 380	21
Luxembourg	36 480	31 050	19 060	16 230	15
Malte	11 180	14 470	5 960	7 710	15
Pays-Bas	22 790	21 750	12 090	11 540	11
Pologne	5 980	8 660	3 060	4 430	17
Portugal	10 390	11 810	4 970	5 650	18
République tchèque	8 260	11 450	4 380	6 060	9
Roumanie	2 520	4 010	1 300	2 070	22
Royaume-Uni	19 380	20 370	9 750	10 250	17
Slovaquie	6 290	8 710	3 400	4 710	11
Slovenie	12 740	15 480	7 120	8 650	11
Suède	22 630	19 990	12 750	11 260	13
Union européenne	16 830				16

1. Le seuil de pauvreté est ici fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2. France métropolitaine. Les données pour la France diffèrent de celles des fiches 4.4. et 4.5. Ici, le seuil et le taux de pauvreté sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

Champ : population des ménages.

Source : Eurostat, EU-SILC (extraction des données en août 2011).

6.5 Protection sociale

En 2008, les **dépenses de protection sociale** représentent 26,4 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne à 27 (UE). Cette part a légèrement augmenté au début des années 2000 (de 26,4 % du PIB en 2000 à 27,2 % en 2003) avant de diminuer pour revenir à son niveau de 2000. En France, en Suède et au Danemark, les dépenses de protection sociale représentent de l'ordre de 30 % du PIB ; dans les pays baltes, en Bulgarie, en Roumanie et en Slovaquie, de l'ordre de 15 %.

Globalement, plus le niveau de vie du pays est élevé, plus le poids des dépenses de protection sociale dans le PIB l'est aussi. Mais les écarts reflètent également des écarts démographiques, économiques ou des facteurs institutionnels. Par exemple, le niveau des prestations sociales de santé dépend à la fois du niveau des dépenses de santé et du mode de financement de ces dépenses (part des dépenses financées par des assurances privées ou directement laissées à la charge des ménages).

Au sein de l'UE, 45 % des **prestations sociales** sont liées à la vieillesse et à la survie (principalement des pensions de reversion). Cette proportion est beaucoup plus élevée en Italie (61 %), dont la population est relativement âgée, et beaucoup plus faible en Irlande (26 %), qui a la population la plus jeune de l'UE. Les dépenses de maladie et de soins de santé sont le second poste de dépenses de prestations sociales dans l'UE (30 %). Les autres fonctions représentent des parts plus modestes et très variables selon les pays. Les prestations liées à

la famille et aux enfants sont relativement plus élevées en Irlande (15 %) et au Luxembourg (20 %). L'Espagne et la Belgique consacrent de l'ordre de 13 % de leurs prestations sociales au chômage contre moins de 2 % pour la Roumanie, la Pologne ou l'Italie. Dans les années 2000, et malgré le vieillissement de la population de l'UE, la part des prestations liées à la vieillesse et à la survie a légèrement baissé (- 2 points), alors que la part de celles liées à la maladie et aux soins de santé augmentait (+ 3 points). En 2008, la structure des prestations sociales en France est proche de la moyenne de l'UE, même si la part des dépenses liées à l'invalidité y est un peu plus faible, au profit des dépenses liées au logement.

La protection sociale est financée à 57,5 % par les cotisations sociales et à 38,2 % par des recettes fiscales, sous forme de **contributions publiques** ou d'**impôts et taxes affectés**. Les recettes fiscales ont une base d'imposition plus large que les cotisations sociales, assises sur les seuls revenus du travail. Près des trois quarts des pays de l'UE financent majoritairement leur protection sociale par des cotisations sociales mais de nombreux pays ont eu tendance à diminuer cette part depuis deux décennies. C'est le cas en Belgique, Bulgarie et Roumanie dans les années 2000. Certains pays, comme la France, le Portugal, le Royaume-Uni ou l'Italie, avaient réformé le financement de leur protection sociale dans les années 1990 (la France en 1996 avec la création de la CSG). ■

Définitions

Dépenses de protection sociale : elles comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses (par exemple les intérêts payés aux banques). La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Prestations sociales : elles couvrent l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés, prenant la forme d'un système de prévoyance collective ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale, et visant à couvrir les charges résultant pour les personnes ou les ménages d'un ensemble défini de risques sociaux identifiés (vieillesse, maladie, invalidité, maternité et famille, chômage, logement, exclusion sociale). En particulier, ces prestations sociales n'ont pas de contrepartie équivalente et simultanée de la part des bénéficiaires, contrairement au cas des assurances privées.

Contributions publiques : les contributions publiques sont des versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de protection sociale. Elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas des recettes affectées.

Impôts et taxes affectés : ensemble de la fiscalité affectée aux dépenses sociales (comme en France la Contribution sociale généralisée - CSG, les taxes sur les tabacs et alcools, etc.).

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2011 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « Income and living conditions in Europe », *Livres statistiques*, Eurostat, décembre 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Salaires et niveaux de vie ») ; *fiche 4.6*.

1. Prestations sociales en 2008

en %

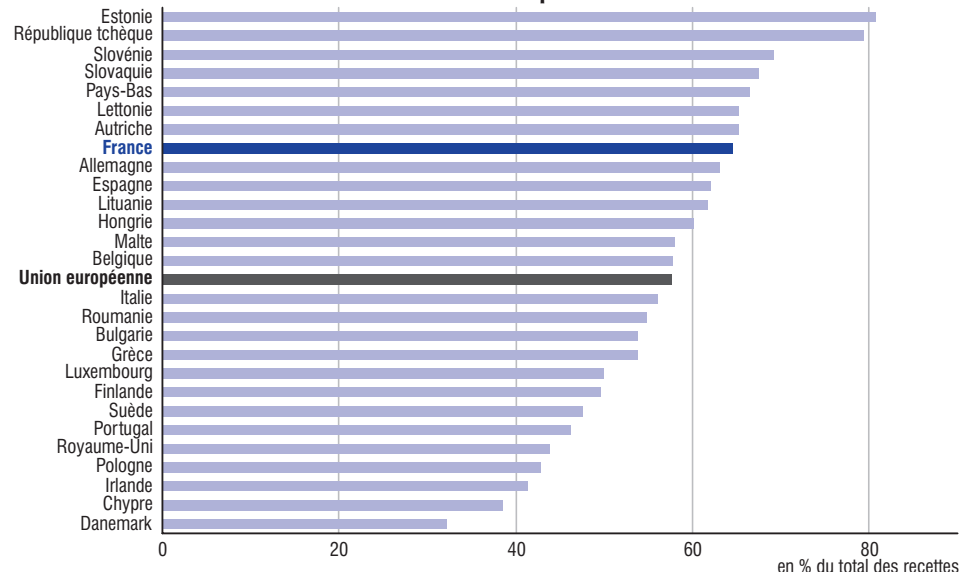
	Répartition des prestations sociales par principaux groupes de fonctions (en % du total des prestations)						Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)	Dépense moyenne par habitant (en PPA ¹)
	Vieillesse, survie	Maladie, soins de santé	Incapacité	Famille, enfants	Chômage	Logement, exclusion sociale		
Allemagne	43,0	30,5	7,8	10,6	5,4	2,8	27,8	121
Autriche	49,2	26,1	7,8	10,3	5,0	1,6	28,2	133
Belgique	40,7	28,4	7,1	7,8	12,5	3,6	28,3	124
Bulgarie	49,5	29,4	7,7	8,7	2,3	2,3	15,5	25
Chypre	45,3	24,6	3,7	11,4	4,5	10,6	18,4	67
Danemark	38,4	23,3	15,2	13,2	4,8	5,1	29,7	135
Espagne	39,6	30,8	7,2	6,8	13,6	2,1	22,7	89
Estonie	43,0	32,4	9,9	12,0	2,1	0,7	15,1	39
Finlande	38,0	26,8	12,6	11,6	7,1	3,9	26,3	117
France	45,8	29,8	6,0	8,4	5,8	4,2	30,8	126
Grèce	50,8	29,0	4,7	6,3	5,1	4,2	26,0	92
Hongrie	45,4	25,0	9,4	12,7	3,7	3,8	22,7	56
Irlande	26,2	40,9	5,5	14,8	8,7	4,1	22,1	113
Italie	60,7	26,4	5,9	4,7	1,9	0,3	27,8	107
Lettonie	45,6	29,5	7,3	11,2	4,1	2,3	12,6	27
Lituanie	44,4	29,4	10,4	12,0	2,5	1,3	16,2	38
Luxembourg ²	36,0	25,2	11,5	19,8	4,6	2,9	20,1	212
Malte	51,7	29,7	5,9	6,8	2,7	3,3	18,9	55
Pays-Bas	39,9	32,8	8,8	6,6	3,8	8,0	28,4	145
Pologne	59,6	24,4	8,8	4,0	1,9	1,2	18,6	40
Portugal	51,5	28,0	9,3	5,5	4,5	1,2	24,3	73
République tchèque	45,8	33,3	8,2	8,0	3,5	1,2	18,7	57
Roumanie	50,7	25,2	9,8	10,6	1,4	2,3	14,3	26
Royaume-Uni	39,7	33,3	11,0	7,3	2,5	6,1	23,7	104
Slovaquie	42,5	32,5	9,0	9,5	4,0	n.d.	16,0	44
Slovénie	45,8	33,8	7,8	8,5	2,0	2,1	21,5	75
Suède	41,8	26,0	15,1	10,4	3,0	3,7	29,4	137
Union européenne	45,4	29,7	8,1	8,3	5,2	3,4	26,4	100

1. En parité de pouvoir d'achat (voir fiche 6.4), la moyenne de l'Union européenne étant à 100.

2. Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables car une part importante des prestations est versée à des personnes vivant en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment). Sans compter ces versements, les dépenses par habitant baisseraient d'environ 18 %.

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en août 2011).

2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2008



Note : cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes).

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en août 2011).

6.6 Consommation et conditions de vie

Le 1^{er} poste de dépenses de consommation des ménages de l'Union européenne à 27 (UE) est celui des **dépenses liées au logement** (29 % en 2009), devant les transports et l'alimentation (de l'ordre de 13 % chacun), la culture, les loisirs et la communication (12 %) et les hôtels, cafés et restaurants (9 %). Les autres postes de consommation (25 %) sont principalement l'habillement (5 %), l'alcool et le tabac (4 %), ainsi que les dépenses de santé (4 %) ou d'éducation (1 %) supportées par les ménages (le financement de ces deux derniers postes étant largement supporté par les administrations publiques). Les poids respectifs de ces postes de consommation varient beaucoup selon les pays, en raison de différences économiques (notamment de niveau de vie ou de niveau des prix), culturelles, climatiques (pour le logement en particulier), ou autres.

La part des dépenses de logement augmente entre 2004 et 2009, et ce, dans la quasi totalité des pays. La hausse est particulièrement notable en Espagne, au Royaume-Uni, en Estonie ou en Lettonie, et dans une moindre mesure en France, au Pays-Bas et en Autriche. Les dépenses liées au logement pèsent désormais pour un tiers des dépenses de consommation dans les pays scandinaves et en France. Leur poids dépasse aussi 30 % en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Slovaquie. Il est nettement plus faible (environ 20 %) dans certains pays d'Europe du Sud (Chypre, Grèce, Malte, Portugal) et en Lituanie.

Depuis 1998, le transport a dépassé l'alimentation pour devenir le 2^e poste de dépenses de consommation en Europe, même si l'écart est moindre depuis deux ans. C'est le 2^e poste de dépense en Allemagne, en France, au Luxembourg et au Royaume-Uni.

Si le poids de l'alimentation diminue dans l'ensemble des pays européens, les disparités qui subsistent reflètent fortement les écarts de

niveau de vie moyen entre les pays. Ainsi, dans plus de la moitié des pays européens (et notamment tous ceux entrés récemment dans l'UE), l'alimentation est encore le 2^e poste de dépenses ; en Lituanie et en Roumanie elle reste même le 1^{er} poste. La part des dépenses consacrées à l'alimentation dépasse toujours 20 % en Bulgarie, en Estonie, en Lituanie, en Pologne et en Roumanie alors que dans les pays les plus riches de l'Union européenne, cette part est tombée en dessous de 15 % depuis plus d'une dizaine d'années.

Les dépenses consacrées à la culture, aux loisirs et aux communications progressent plus rapidement que la moyenne des dépenses, portées par le dynamisme du secteur des communications, avec notamment la généralisation de l'équipement informatique et de l'accès internet au domicile. Ce poste constitue même le 2^e poste de dépenses de consommation dans les pays scandinaves, en Autriche et aux Pays-Bas.

La part des dépenses des ménages dans les hôtels, cafés et restaurants, qui incluent les dépenses des ménages étrangers sur le territoire national, est significativement plus élevée dans les pays du Sud de l'Europe, en raison du tourisme.

Les conditions de vie dans les différents pays de l'Union européenne sont hétérogènes, par exemple en ce qui concerne les conditions de logement. Le nombre moyen de pièces par personne dans le logement donne indirectement une information sur l'espace disponible pour chacun et le surpeuplement. Cet indicateur présente une nette disparité entre les pays : la situation est moins favorable dans les pays de l'Est de l'Europe (de l'ordre de 1 pièce par personne) et en Grèce, en Italie ou au Portugal (entre 1,2 et 1,5 pièce) que dans les autres pays de l'UE (entre 1,7 et 2,0 pièces). La Belgique se distingue avec en moyenne 2,3 pièces par personne. ■

Définitions

Dépenses liées au logement : au sens large, elles incluent ici les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, articles de ménage, etc.), y compris les loyers « imputés », c'est-à-dire les montants que les ménages propriétaires occupants auraient à verser s'ils étaient locataires d'un logement équivalent au leur (cf. *fiche 4.3*).

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2011 », *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- « Consumers in Europe », *Livres statistiques*, Eurostat, juin 2009.
- « Income and living conditions in Europe », *Livres statistiques*, Eurostat, décembre 2010.

1. Répartition de la dépense de consommation des ménages dans l'Union européenne en 2009, en valeur

en %

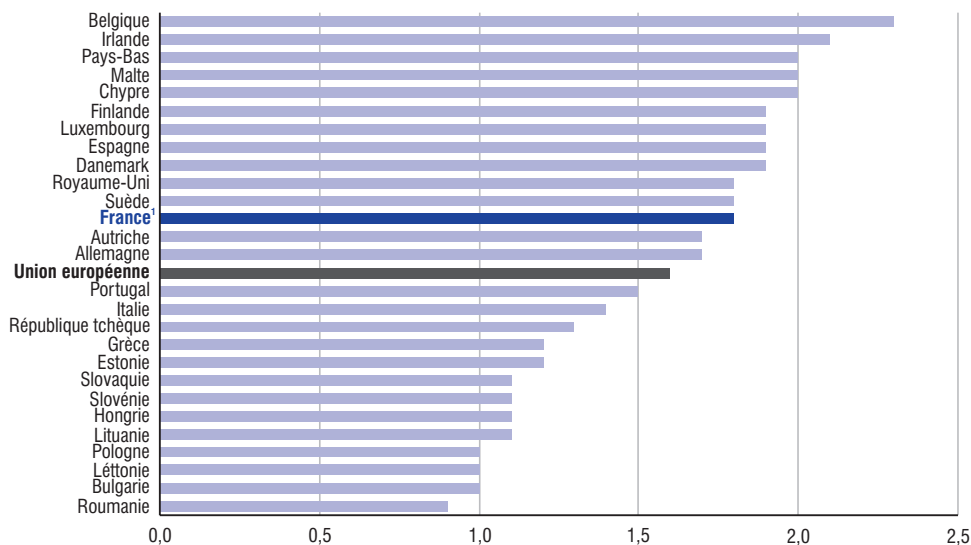
	Logement ¹	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres
Allemagne	31,1	14,3	11,2	12,1	5,7	25,6
Autriche	29,3	12,4	10,8	13,6	11,5	22,4
Belgique	29,7	11,6	13,6	12,1	5,7	27,3
Bulgarie ²	24,0	18,0	21,8	11,5	8,9	15,8
Chypre	19,1	13,8	15,4	9,9	10,9	30,9
Danemark	34,5	11,0	11,3	12,5	4,9	25,8
Espagne	24,0	10,9	14,0	11,3	16,8	23,0
Estonie	28,1	12,1	21,3	9,5	5,7	23,3
Finlande	31,9	10,2	12,9	13,7	6,5	24,8
France	32,5	14,6	14,0	12,2	6,3	20,4
Grèce	22,5	10,5	16,8	8,8	13,7	27,7
Hongrie	27,2	13,7	17,7	10,7	5,1	25,6
Irlande ²	28,5	12,3	9,6	10,2	13,2	26,2
Italie	29,2	13,0	14,7	9,3	10,1	23,7
Lettonie	29,5	10,6	18,9	11,5	4,4	25,1
Lituanie	19,5	16,0	26,0	8,2	3,3	27,0
Luxembourg	30,6	16,5	9,3	10,4	7,4	25,8
Malte	20,3	12,6	16,8	15,8	13,1	21,4
Pays-Bas	30,2	11,7	11,7	14,4	5,2	26,8
Pologne	28,8	9,2	20,1	10,7	2,9	28,3
Portugal ²	20,7	14,4	16,2	10,4	11,0	27,3
République tchèque	28,2	11,3	15,7	14,1	7,0	23,7
Roumanie	28,6	13,5	29,1	7,1	5,0	16,7
Royaume-Uni	27,5	14,4	9,7	13,7	10,2	24,5
Slovaquie ²	31,0	7,5	17,7	13,2	6,6	24,0
Slovénie	24,7	14,5	15,0	12,5	7,2	26,1
Suède	32,2	12,2	12,6	14,7	5,3	23,0
Union européenne	28,8	13,2	13,1	11,8	8,5	24,6

1. Voir Définitions.

2. Irlande et Slovaquie : données de 2008 ; Portugal, données de 2007 ; Bulgarie, données de 2005.

Source : Eurostat, comptes nationaux (extraction des données en août 2011).

2. Logement : nombre moyen de pièces par personne en 2009



1. France métropolitaine.

Champ : personnes vivant en ménages ordinaires.

Source : Eurostat, EU-SILC (extraction des données en août 2011).